

Date de la séance

Le 29 avril 2026

Date de convocation

Le 23 avril 2026

Date de publication

Le 23 avril 2026

Nombre de délégués

En exercice	34
Présents	23
Procurations	10
Excusé	0
Absent	1

N° 2026-04-34

**OBJET :**

**Désignation d'un représentant de la CCGM pour siéger au Conseil d'administration de l'Association Energies Solidaires**

Le Président certifie que la liste des délibérations a été publiée sur le site internet de la Communauté de Communes Gally-Mauldre

**L'an deux mille vingt-six**

Le mercredi 29 avril, à 18h30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en salle du conseil municipal de la mairie de Feucherolles, en séance publique, sous la présidence de Vincent GAY, Président.

Commune d'ANDELU : Vincent MECHENET

Commune de BAZEMONT : Jean-Bernard HETZEL,

Commune de Chavenay : Myriam BRENAC, Stéphane GOMPERTZ

Commune de CRESPIERES : Adriano BALLARIN, Agnès TABARY

Commune de DAVRON :

Commune de FEUCHEROLLES : Michel DELAMAIRE, Martine LEPAGE, Christophe LELAIT

Commune d'HERBEVILLE : Vincent GAY

Commune de MAREIL-SUR-MAULDRE : Nathalie CAHUZAC,

Commune de MAULE : Olivier LEPRETRE, Samuel COLLIN, Caroline QUINET, Benjamin GOHET, Amina DEMBRI, Nicolas BOURGET, Vincent LAVISSE

Commune de MONTAINVILLE : Sophie MALLEDAN (suppléante d'Éric MARTIN, excusé)

Commune de SAINT-NOM-LA-BRETECHE : Jean-Philippe ANTOINE, Nathalie ZENOU, Magali HANNECART, Sophie LAFEUILLADE

**Procurations :**

Sandrine HUSER a donné pouvoir à Jean-Bernard HETZEL

Christophe DEBUSNE a donné pouvoir à Nathalie CAHUZAC

Jean-Marie ROLLET a donné pouvoir à Michel DELAMAIRE

Jerôme FENAILLON a donné pouvoir à Sophie LAFEUILLADE

Damien GUIBOUT a donné pouvoir à Adriano BALLARIN

Sidonie KARM a donné pouvoir à Olivier LEPRETRE

Denis COURTOT a donné pouvoir à Samuel COLLIN

Sylvie BIGAY a donné pouvoir à Amina DEMBRI

Carl MAUGER a donné pouvoir à Magali HANNECART

Thomas BATIGNE a donné pouvoir à Vincent GAY

**Absents** : Gilles STUDNIA

**Secrétaire de séance** : Agnès TABARY

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**CONSIDERANT** les objectifs de l'Association Energies Solidaires en termes de lutte contre la précarité énergétique notamment et s'inscrivant au sein des objectifs communautaires du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) en cours de réalisation,

**CONSIDERANT** le courrier reçu le 25 octobre 2021 par lequel l'Association Energies Solidaires propose que la Communauté de Communes Gally-Mauldre désigne un représentant afin de participer à son Conseil d'Administration,

**CONSIDERANT**, la convention signée le 10 mai 2023 entre la Communauté de Communes Gally Mauldre et l'association Energies Solidaires ainsi qu'un avenant en date du 29 novembre 2023, visant à promouvoir la maîtrise de l'énergie dans les logements à travers différentes manifestations (permanences d'un conseiller France Renov, webinaire, conférence, balades thermiques, atelier de sensibilisation, etc..).

**CONSIDERANT** la candidature de Jean-Bernard HETZEL ;

**CONSIDERANT** l'avis favorable du bureau communautaire nouvellement élu en date du 15 avril 2026 ;

**ENTENDU** l'exposé de Vincent GAY, Président,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

**DESIGNE** Jean-Bernard HETZEL, vice-Président en charge de l'environnement, de la transition énergétique, de la politique GEMAPI et du droit des sols, pour siéger au Conseil d'Administration de l'Association Energies Solidaires.

Le Président  
Vincent GAY



Pour copie conforme,

- Mise en ligne de l'acte le .....  
**07/05/26**
- Document rendu exécutoire le .....